

MOÿ ou MOÛY ¹.

Cette maison, qui remonte au XII^e siècle, est originaire de Picardie, où ses auteurs ont possédé les seigneuries de Moÿ, près Saint-Quentin, et MoÛy, près Beauvais, « les deux terres du même nom », dit La Chesnaye des Bois. Elle a conservé la première jusqu'à la fin du XVI^e siècle; la seconde a passé aux Soyecourt au XIII^e siècle, puis aux Vaudray Saint-Phal, dont quelques personnages ont porté le nom de seigneurs de MoÛy sans lien de parenté avec la famille dont il est question ici, laquelle a fait ses preuves de noblesse à plusieurs reprises : 1^o en 1582, 1586 et 1633 pour la réception de chevaliers du Saint-Esprit; 2^o en 1688, sur l'initiative de Léonor, comte de MoÛy, chef de la branche de Véreines; 3^o au XVIII^e siècle, lors du mariage d'Urbaine de Moÿ-Richebourg avec le marquis d'Espinay Saint-Luc.

On compte dans cette famille trois chevaliers croisés, en 1189, 1191 et 1237, des gouverneurs de ville, des grands maîtres des eaux et forêts, des sénéchaux du Vermandois, deux vice-amiraux de France, un surintendant des postes, des maréchaux de camp, des lieutenants généraux de province et des armées du Roi, quatre chevaliers du Saint-Esprit. Plusieurs de ses membres ont été tués à la troisième croisade, à Mons en Puelle, à Azincourt, à Marignan, pendant la guerre de Trente ans, à Fleurus. Ses principales alliances sont : au XIV^e siècle, Hangest, Montmorency, Hennin-Liétard, Maignelay, Saint-Simon; au XV^e, la Heuze,

¹ L'orthographe du nom de cette famille existe sous ces deux formes, de tout temps, et dans tous les documents de la Bibliothèque et des Archives nationales, ainsi que dans les pièces appartenant à ses représentants actuels. D'Hozier écrit *Moÿ*; les lettres patentes du marquisat conféré en 1636 et les lettres royales de 1662 (Archives nationales, secrétariat de la maison du roy, et Bibliothèque nationale, cabinet des titres) portent *MoÛy*. Une notice du XVIII^e siècle (cabinet des titres) dit expressément : « le nom s'écrit indifféremment Moÿ ou MoÛy. »

Ailly, Estouteville, Soyecourt, le Bouteiller de Senlis, Sarcus; au xvi^e, Chabannes, Dreux, Lorraine, Mailly, Espinay Saint-Luc, Caulaincourt; au xvii^e, Harlay, Moges, Ercolani, Montigny, Bec de Lièvre; au xviii^e, Calvimont, Gaillarbois, Motteville; au xix^e, Lavenay, Abrantès.

Le premier chevalier du nom est Wido ou Guy, qui vivait en 1137. On a une donation faite en 1189 par son petit-fils Wéric avant de partir pour la croisade. Robert de Moÿ, seigneur de Sons, devient à cette époque la tige de la branche de Sons, qui s'est continuée jusqu'à nos jours, parallèlement aux branches dont il s'agit dans cette notice, et qui s'est alliée depuis avec plusieurs d'entre elles. On trouve, en outre, dans les cartulaires, plusieurs chevaliers de la famille dont on ne peut suivre la filiation, entre autres Drogon, qui occupa en Picardie une haute situation militaire de 1200 à 1250; ses fils furent seigneurs de Sains-Morainvilliers et de Cressy en Caux; l'un d'eux, Jean, seigneur d'Anssauvilliers, épousa Phelippe de Montmorency; un autre, Mathieu de Moÿy, donna sa fille unique Mahaud en mariage à son cousin Baudoin, petit-fils de Wéric précité, avant 1240.

Les descendants de Baudoin et de Mahaud, dont la série est déterminée avec une rigoureuse exactitude par le cartulaire de Saint-Quentin, portèrent presque tous, pendant cinq générations, le nom de Guy et le surnom de Goulart; ce sont : 1^o Guy I, tué à Mons en Puelle; 2^o Guy II, capitaine de Tournay; 3^o Guy III, dont les frères furent : Jacques, prévôt de Saint-Quentin; Mathieu Légier, qui reçut en 1346 (*V. Trésor des Chartes*) une donation de Philippe de Valois pour ses services diplomatiques; Maingot, seigneur de Quivières, tige d'une branche à laquelle appartiennent Tristan, tué à Azincourt, et Quentin, conseiller au Parlement, dont on a le testament daté de 1410; 4^o Simon, dont on a l'épithaphe de 1384; 5^o Guy, baron de Moÿy, IV, qui, marié à Isabelle de Ribemont (*Trésor des Chartes*), eut trois fils : a, Nicolas, dit Colart, baron de Moÿy, membre du conseil de Charles VI,

tige de la branche aînée; *b*, Artus, tué à Azincourt; *c*, Jean, dit Gallehault, tige de la branche cadette.

La branche aînée se perpétue par cinq générations : 1° Colart, gouverneur de Saint-Quentin, cité par Comines parmi les principaux conseillers de Louis XI; il mourut en 1499; 2° Jacques, grand maître des eaux et forêts, chambellan de Charles VIII et de Louis XII; 3° Nicolas, et 4° Antoine, tous deux gouverneurs de Saint-Quentin et châtelains de Beauvais; 5° Charles, premier marquis de Moÿ ou Moüy, par lettres patentes de 1578, gouverneur de Saint-Quentin et chevalier du Saint-Esprit en 1586. Il n'eut qu'une fille, Claude, laquelle épousa Henri de Lorraine, comte de Chaligny, frère de Louise de Vaudémont, femme de Henri III, et porta le marquisat de Moÿ à la maison de Lorraine. Le titre fut porté dans cette maison jusqu'en 1670 et passa ensuite à la maison de Ligne, par Procope-Hyacinthe, prince de Ligne et marquis de Moÿ, qui mourut en 1723.

Un second rameau de la branche aînée prit le nom de La Mailleraye, d'une terre située en Normandie; l'un des personnages de ce rameau fut tué à Marignan; deux autres, Charles et Jean, son fils, furent vice-amiraux de France sous les Valois; Jean et Jacques, son frère, seigneur de Pierrecourt, furent chevaliers du Saint-Esprit; enfin, Louis, fils de Jacques, chevalier du Saint-Esprit, comme son père, en 1633, lieutenant général de Normandie, fut créé marquis de Moüy en 1636 (*Arch. nat.*, secrétariat de la maison du Roy), le titre étant considéré comme éteint dans la branche aînée. En 1637, étant mort sans enfants, il fut le dernier du rameau de La Mailleraye.

La branche cadette est issue de Jean, dit Gallehault, précité, dernier fils de Nicolas, baron de Moüy ou Moÿ. On a de lui un acte de partage en 1444. La charge de sénéchal de Vermandois fut héréditaire dans le premier rameau de cette branche, lequel s'éteignit en 1552. Le second rameau, dont la postérité s'est perpétuée jusqu'à présent, descend du petit-fils de Jean Gallehault, François, seigneur de Véreines, près Noyon, qui eut deux fils :

Jacques, seigneur de Véreines, comme lui, et Jean, seigneur d'Auffriques, près de Ham.

: Jacques, seigneur de Véreines, écuyer tranchant de Charles IX, laissa quatre fils : 1^o Nicolas, gentilhomme servant du Roi, puis gentilhomme de la chambre et grand maître des eaux et forêts en Normandie; son fils aîné et ses petits-fils, marquis et comte de Moÿ ou Moüy, firent un rameau éteint vers la fin du xvii^e siècle; son fils cadet fut Nicolas, seigneur de Riberpré, marquis de Boves, gouverneur d'Amiens, marié à Claude de Montigny, dont il eut un fils unique, Charles, marquis de Riberpré, lieutenant général, mort sans enfants en 1681, colonel du régiment de la Reine et gouverneur de Ham. 2^o Louis, seigneur de Gomeron, gouverneur de Ham en 1595; il périt par les ordres du général espagnol Fuentès, après la prise de cette ville. 3^o Charles, seigneur de Boshion, mort sans postérité mâle. 4^o François, seigneur de Richebourg, grand maître de l'artillerie pendant la Ligue, et dont la branche est devenue l'aînée de la famille.

: Son fils Nicolas, marié en 1606, fut le père de Charles; impliqué en 1639 dans la révolte des paysans de Normandie, l'aïeul de Charles, capitaine aux gardes en 1667, lequel reprit le titre de marquis de Moÿ dès 1661, et le bisaïeul de Charles, marquis de Moÿ, marié avec Jeanne de Calvimont et Jeanne de Gaillarbois, et décédé en 1727. De sa seconde femme, il eut plusieurs fils titrés comtes de Moÿ, mais leur rameau s'éteignit à la fin du xviii^e siècle. Du premier mariage, il avait eu Urbaine de Moÿ, mariée en 1748 au marquis d'Espinay Saint-Luc, et Charles-Timoléon, qui passa au service d'Espagne et devint gentilhomme de la chambre de Sa Majesté Catholique. Sa postérité subsiste encore en Espagne; mais son fils aîné, Louis-Marie-Charles, revint en France en 1811 et reprit la nationalité française. Le fils unique de Louis-Marie-Charles, chef actuel du nom et des armes, est :

Alexandre-Louis, marquis de Moÿ, receveur particulier à Rochefort, né en 1814, marié à Elisabeth Aladenize.

De ce mariage :

Georges-Alexandre-*Gaston*, comte de Moÿ, enseigne de vaisseau, né en 1848, marié à Amédée Minier, en 1871, d'où : 1^o Noémi, née en 1873; 2^o *Henri-Charles*, né en 1876.

Le second rameau de cette branche, issu de Jean de Véreines-Auffriques, second fils de François, seigneur de Véreines, a hérité des titres des branches précédentes actuellement éteintes. Il s'est continué par Charles, seigneur de Véreines, chevalier, gentilhomme servant du Roi en 1570 (Bibl. nat., Cabinet des titres), marié à Anne de Montigny, laquelle, veuve en 1588, signe à cette date un reçu pour son fils François, gentilhomme servant de Henri III. Ce dernier, après la Ligue, fut un des gentilshommes de la maison de Rambouillet. Sa descendance s'établit par actes de l'état civil jusqu'à 1^o Charles-François-Just, sous-chef aux Domaines, né en 1789, mort en 1844, marié à Caroline de Lavenay, d'une ancienne maison de Savoie, — 2^o Clément, né en 1811, sans postérité masculine.

Du mariage de Charles-François-Just et de Caroline de Lavenay, sont issus :

1^o Charles-Louis-Stanislas, comte de Moÿ, premier secrétaire d'ambassade, chargé d'affaires de France près la Porte Ottomane, officier de la Légion d'honneur, né à Paris en 1835, marié en 1863 à Valentine Amet, petite-fille de Junot, duc d'Abrantès, d'où :

a. Roger-Charles-Andoche, né à Paris-Passy en août 1864.

b. Madeleine-Victoire, née en janvier 1867.

c. Etienne-Léon, né en mai 1868.

2^o Marie-Victorine-Camille, née en 1839, mariée en 1864 à Antoine de Lavenay, sous-préfet.

Un sous-rameau issu de la même branche par Etienne de Moÿ, petit-fils de François, précité, se continue également par actes de l'état civil. Il est représenté aujourd'hui par :

Philippe, vicomte de Moüy, né à Paris en 1828, ancien président du tribunal civil de Rambouillet, marié en 1867, avec M^{lle} Jeanne Révil, morte en 1868 ; 2^o en 1875, avec M^{lle} Marie-Émilie-Octavie de Launay. Du premier lit est issu Antoine-Charles-René de Moüy, né à Pontoise en juillet 1868.

ARMES : de gueules, fretté d'or de six pièces (voyez pl. BZ). — Couronne de marquis.

Une des branches originaires a porté : d'or, au sautoir de gueules, cantonné de quatre merlettes de même ; mais cet écusson n'a pas été conservé dans les branches dont on vient d'esquisser la généalogie.

NIEL.

Il y a des *Niel* originaires dans toutes les provinces que l'idiome latin a visitées, car tous ces noms appellatifs, Neyel, Neel, Niel, Nielly, Niello, etc., procèdent de *Nigellus*, diminutif de *Niger*. Ainsi nous avons des Niel nobles en Savoie, en Dauphiné, en Provence ; nous en avons dans le comtat Venaissin (*Annuaire* 1861, p. 244) ; mais si, par exemple, l'érudit auteur des *Portraits historiques du XVI^e siècle*, dont la famille a donné plusieurs martyrs aux Glacières d'Avignon, semble déjà leur appartenir par les Audiffret et les Payan, il n'en résulte point que l'on puisse agréger aux Niel des Baronnie ceux de Brenon, Grasse ou Castellane. — Remarquons, néanmoins, que si ces Niel des Baronnie se sont armés d'azur à trois étoiles d'or, les autres placent constamment dans leurs écus variés un chef d'azur à trois étoiles d'or ; et puis occupons-nous au plus près des premiers, mentionnés aux *Registres* des Juges d'armes de France comme aux *Armoriaux* ou *Biographies* de la région.

Jacques Niel, habitué à Saint-Paul-Trois-Châteaux, y faisant profession de la religion réformée, eut de sa femme Marie Sauvan : 1^o Daniel, qui suit ; 2^o René, qui sera mentionné plus loin ; 3^o Françoise, mariée à